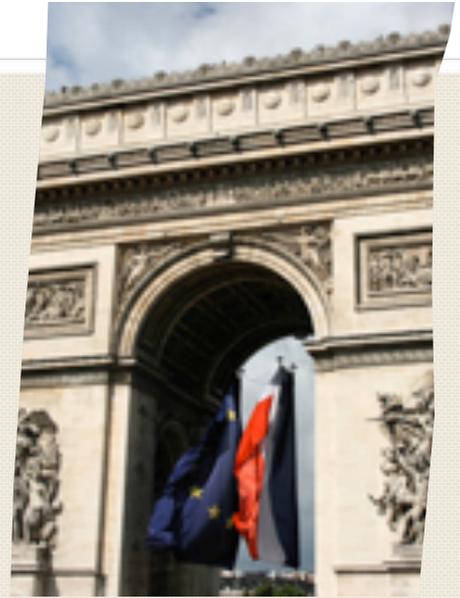


MERCREDI 22 JUIN 2016

SOMMAIRE

- 1) La dictature inconsciente
- 2) Aubry-Valls...
- 3) Coup de poker
- 4) Risque d'incendie
- 5) L'air tue !
- 6) ESS en France et ailleurs...



Gérard Diez La Presse en Revue

1) Après le 49.3, l'interdiction des manifs ?



" Bossez et fermez vos gueules " !!!

BOSSER ET FERMEZ VOS GUEULES !!!

Vous avez dit « passage en force » ? On ne croyait pas si bien dire ! Après avoir imposé la loi travail sans débats à l'Assemblée, avec le recours au 49.3, voilà que l'exécutif envisage d'interdire les manifestations syndicales.

Manuel Valls, mercredi lors de la matinale de France Inter, puis François Hollande au Conseil des ministres, ont brandi la menace de l'interdiction. Manuel Valls avait d'abord dénoncé la « responsabilité » de la CGT dans les violences survenues en marge de la grande manifestation de mardi. « Je demande à la CGT, a-t-il dit, de ne plus organiser de manifestations sur Paris, et au cas par cas, nous prendrons nos responsabilités ».

François Hollande, ensuite, a été encore plus clair en annonçant qu'il n'y aurait plus d'autorisation de manifester si la préservation des « biens et des personnes » ne pouvait être « garantie ». Débats interdits à l'Assemblée nationale, manifestations interdites dans la rue : à quand le couvre-feu pour faire passer la loi travail ?

Quant à Bernard Cazeneuve, il ne lui a pas fallu 40 secondes au journal télévisé de France 2, mardi soir, pour passer de l'assassinat de deux policiers par un terroriste à la responsabilité d'une affiche de la CGT

Par Denis Sieffert

politis.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Valls-Aubry, cette autre guerre du PS qui risque d'être bien plus sanglante que la primaire

La bataille pour la réélection du président de la République en cache une autre, qui risque d'être bien plus sanglante, entre Martine Aubry et Manuel Valls, qui a déclaré vendredi vouloir "semmer pour l'avenir". Chacun d'eux veut contrôler le PS en vue de 2022.

Christelle Bertrand

journaliste politique à Atlantico, elle suit la vie politique française depuis 1999 pour le quotidien "France-Soir" puis pour le magazine VSD, participant à de nombreux déplacements avec Nicolas Sarkozy, Alain Juppé, François Hollande, François Bayrou ou encore Ségolène Royal.



Sera-t-il le dernier lien ? Le trait d'union final ? L'ultime ciment qui unit encore un PS écartelé, qui n'est plus d'accord que sur un seul point, la rupture ? François Hollande sera-t-il le dernier représentant d'un certain socialisme qui a vu, en d'autres temps, cohabiter Guy Mollet et Léon Blum ? En effet, qu'il soit réélu ou pas, s'ouvrira, en 2017, pour le PS, une nouvelle ère. Elle transpire déjà, à travers les déclarations de

Manuel Valls ou de Jean-Marie Le Guen. Elle supprime dans les prises de position de Benoît Hamon ou de Martine Aubry, à travers les tensions entre aile gauche et aile droite.

Alors que la tenue d'une primaire à gauche vient à peine d'être officialisée et que s'ouvre la dernière campagne de François Hollande, une autre guerre souterraine s'organise, celle de la prise de contrôle du parti en vue de... 2022. Une prise de contrôle qui commencera dès le lendemain de la présidentielle. *"Soit le candidat de gauche passe l'épreuve du premier tour et sera opposé au second à Marine Le Pen, ce qui va constituer un séisme majeur, soit le candidat de gauche ne passe pas le premier tour et le risque d'implosion à gauche est immense. Dans tous les cas, la gauche sera à reconstruire"*, explique François Lamy, l'un des lieutenants de Martine Aubry.

Or, Manuel Valls, dans l'interview qu'il a accordée vendredi à *Paris Match*, ne l'a pas caché. *"Je vais au combat. Je ne me cache pas. Je sème pour l'avenir, pour faire progresser mes idées, l'intérêt général et une vision de la France"*. Or, pour se construire un avenir, Manuel Valls sait qu'il doit, avant tout, soumettre la rue de Solferino.

Or, sur son chemin se dresse déjà Martine Aubry, qui n'entend pas lui offrir le parti dont elle a été la patronne. Depuis des mois, elle est remontée au front en vue de protéger sa famille. Outre la réactivation de son *think tank*, la tribune incendiaire publiée contre Manuel Valls et François Hollande afin de réclamer un changement de ligne politique, elle entend recomposer la gauche.

"On veut poursuivre le mouvement initié par la tribune. On a besoin de repartir à la réflexion en créant des ponts avec une gauche sociale et écologiste qui est à la fois très consciente du réel, mais qui est aussi soucieuse de garder ses valeurs, ses convictions", expliquait, en mars, François Lamy. Et pour se faire, Martine Aubry a décidé d'organiser ses propres universités d'été à Montpellier juste avant celles du PS. Cécile Duflot et Daniel Cohn-Bendit y sont attendus. Christiane Taubira a aussi été invitée.

Les amis de l'ancienne ministre réfléchissent aussi à une plateforme qui associerait les grands responsables associatifs, les grandes fédérations d'éducation populaire ou les associations du secteur mutualiste ou du monde de la santé... Les thématiques phares seraient notamment le revenu

minimum, la relance de l'Europe après la crise des migrants, la question de la fracture territoriale. *"On a une véritable force de frappe, nous sommes le cœur de la gauche"*, affirme François Lamy.

Mais de son côté, Manuel Valls, conscient que la défaite de François Hollande ne sera pas un moment propice à son ascension, s'organise lui aussi. *"Si on perd, il y aura une corbynisation du PS. Ils diront : on a perdu à cause de Hollande, Valls et Macron"*, reconnaît son lieutenant Christophe Caresche. Or, si Manuel Valls veut se présenter en 2022, il doit absolument éviter un repositionnement du parti.

Pour mettre en œuvre cette recomposition qu'il appelle de ses vœux, pour pouvoir aisément tendre la main au centre et à une partie de la droite et bâtir ce bloc central dont il rêve, le Premier ministre doit étouffer les fondeurs.

Et pour se faire, le Premier ministre, qui a donc renoncé à toute ambition pour 2017, fourbit ses armes et a reçu, fin mai, ses soutiens. 40 à 60 élus ont répondu présents. *"Nous ne sommes pas en train de créer un courant du PS et je sais bien que vous n'êtes pas ici pour me soutenir les yeux fermés"*, a lancé le locataire de Matignon. Certes pas les yeux fermés, mais pour le soutenir quand même, montrer qu'il n'est pas seul, loin de là. Et que ces troupes veillent sur le parti tout autant que celles de Martine Aubry et bien plus que celles d'Arnaud Montebourg.



LAPRESSEENREVUE.EU

III) Primaire à gauche : la difficile partie d'Arnaud Montebourg

Gregoire Poussielgue



Arnaud Montebourg. - AFP

L'ancien ministre de l'Economie a toujours milité pour une primaire. S'il apparaît comme le mieux placé pour menacer François Hollande, il est loin d'avoir gagné la partie.

« Face à François Hollande, je suis entièrement déterminé à proposer un projet alternatif. [...] La primaire est l'occasion de faire ces propositions originales, créatives et innovantes ». Il n'a pas fallu longtemps à Arnaud Montebourg pour se positionner sur la primaire annoncée **par le PS samedi dernier**, à l'occasion de son conseil national.

Près de deux ans après son limogeage du gouvernement, **celui qui orchestre soigneusement son retour en politique** depuis la Pentecôte considère comme une « hypothèse parfaitement plausible » la perspective de sa candidature à la primaire.

Interrogé ce lundi matin sur Europe 1, Arnaud Montebourg a aussi posé des conditions : il veut une primaire ouverte et citoyenne, sinon, prévient-il, il « fera usage de sa liberté ».

Arnaud Montebourg ne peut pas s'inscrire hors du jeu des primaires. Il les a soutenus depuis l'origine et, en 2009, il avait même menacé de démissionner du PS si Martine Aubry, alors première secrétaire du parti, ne s'engageait pas sur une primaire ouverte en vue de 2012. La décision, prise à l'unanimité, du conseil national du PS est donc une bonne nouvelle pour lui.

Sans primaire, il était de toute façon prêt à se lancer dans une candidature en solo, donnant rendez-vous à ses partisans le 21 août prochain à Frangy-en-Bresse, pour son traditionnel discours de rentrée. Il était prêt à se lancer pour batailler contre le « candidat naturel » François Hollande. Ce candidat naturel n'existant plus, le rendez-vous de la fin de l'été d'Arnaud Montebourg deviendra sans doute cette année une annonce de candidature à la primaire.

« Se demander ce qu'il veut »

Mais Arnaud Montebourg n'a pas applaudi des deux mains la décision du PS, comme s'il avait été surpris par l'initiative de Jean-Christophe

Cambadélis et de François Hollande. « Il voulait sa primaire, il l'a, mais il n'a pas l'air content. A se demander ce qu'il veut », note un membre du gouvernement.

Car s'il apparaît comme celui le plus à même de menacer François Hollande, Arnaud Montebourg est loin d'avoir la partie gagnée. Il devra d'abord lutter contre la dispersion des candidatures à la gauche du PS.

Marie-Noëlle Lienemann et Gérard Filoche se sont déjà déclarés candidats et plusieurs personnalités - Benoît Hamon, Christian Paul - y réfléchissent. Arnaud Montebourg devra tous les rallier à sa candidature s'il veut espérer l'emporter.

En rupture avec François Hollande et Manuel Valls, Arnaud Montebourg ne pourra pas non plus totalement s'exonérer totalement du bilan du quinquennat, après deux ans passés à Bercy, au redressement productif (jusqu'en mars 2014) puis à l'Economie (d'avril à août 2014). **Jean-Luc Mélenchon, candidat hors primaire, porte la voix de la contestation contre l'exécutif.** Il entend fédérer autour de lui les « insoumis », ce qui, pour l'instant, lui est favorable dans les enquêtes d'opinion. Arnaud Montebourg devra trouver sa place entre François Hollande et Jean-Luc Mélenchon au cours des prochaines semaines.

Arnaud Montebourg toujours "déterminé face à François Hollande"

<http://dai.ly/x4hghgi>

LesEchos.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Interdiction de manifester: le gouvernement joue avec le feu

Par Rachida El Azzouzi

Le ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve a demandé au secrétaire général de la CGT Philippe Martinez d'annuler la manifestation de ce jeudi et de la remplacer par un rassemblement statique. Un prélude à une interdiction?

Dans un entretien au Parisien, Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de Force ouvrière, qualifie le premier ministre Manuel Valls de « pyromane » dans sa manière d'appréhender le conflit social le plus long et le plus dur du quinquennat Hollande.

Et les derniers signaux envoyés ce lundi 20 juin tendent à lui donner raison. Le diagnostic pourrait même s'étendre à l'ensemble du gouvernement.

« Pyromanie » : « impulsion obsédante qui pousse certaines personnes à allumer des incendies », rappelle le Larousse.

Dans une lettre édifiante, prélude à une interdiction de manifester, que vous pouvez lire ici, sous l'onglet "Prolonger", le ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve demande au secrétaire général de la CGT Philippe Martinez, "tête de Turc" de l'exécutif, de renoncer à organiser une manifestation itinérante à Paris, jeudi 23 juin, de Bastille à Nation, avec les autres syndicats opposés à la loi sur le travail (FO, Solidaires, FSU, FIDL, UNEF, UNL).

« Dans ce contexte de tensions et de heurts récurrents qu'en responsabilité ni vous ni moi ne pouvons accepter, le renouvellement à l'identique d'une manifestation itinérante le 23 juin n'apparaît pas envisageable, d'autant que les forces de sécurité intérieure sont mobilisées sur l'ensemble du territoire national pour assurer la mission impérative de prévention d'actes terroristes pouvant être dirigés notamment contre le public de l'Euro 2016 », écrit le ministre de l'intérieur.



© Reuters

Ce n'est pas (encore) un ordre, mais une « proposition », « la seule voie responsable de l'expression des revendications que vous portez avec les organisations auxquelles vous vous associez dans ce mouvement », poursuit Bernard Cazeneuve qui redonne sa version des dégâts humains et matériels de la dernière manifestation du 14 juin (« 13 panneaux publicitaires dégradés, 8 abribus détruits, 28 vitrines d'établissements commerciaux brisées, dont 5 agences bancaires et la façade vitrée de l'hôpital Necker [...] 28 fonctionnaires de police blessés... »).

Il a une idée, une solution de rechange « pour garantir la liberté d'expression tout en la conciliant avec la préservation de l'ordre public et la sécurité des participants » et éviter un nouveau 14 juin, où, selon lui, la participation « directe » de certains militants syndicaux « dans l'agression délibérée des forces de l'ordre » aurait été mise en évidence.

Celle que le préfet de police de Paris, dans une opération de communication savamment

orchestrée avec l'exécutif pour durcir le bras de fer et discréditer les opposants à sa réforme du code du travail, a commencé à souffler aux médias ce lundi avant même de prévenir les syndicats concernés : un rassemblement statique place de la Nation, aux jours et horaires déclarés. « Si, comme je le souhaite, cette perspective retenait votre attention, vos représentants pourront se rapprocher des services de la préfecture de police de Paris pour déterminer les modalités d'organisation de ce rassemblement, de son encadrement par un service d'ordre interne structuré, et de sa dispersion », conclut Bernard Cazeneuve.

Éric Beynel, l'un des porte-parole de Solidaires, manque s'étouffer devant cette nouvelle surenchère gouvernementale, autorisant désormais les seuls rassemblement statiques. Il la juge « complètement déraisonnable » : « Tout le monde sait qu'il est plus difficile de sécuriser, pour un service d'ordre syndical, un rassemblement statique qu'une manifestation mobile. Quand on fait du sur-place, le contact est plus direct avec les forces de l'ordre. C'est d'ailleurs ce qui explique les affrontements violents qui ont émaillé plusieurs manifestations. Chaque fois, c'est parce que le cortège était immobilisé par les CRS, comme devant l'hôpital Necker le 14 juin, ou alors à l'arrivée comme aux Invalides. Le gouvernement ne cherche pas à apaiser mais à mettre le feu et à transformer la place de la Nation en champ de bataille. » Le gouvernement aurait-il oublié le dernier rassemblement statique qu'il a ordonné et qui faisait suite à une interdiction de manifester, celui en soutien à la Palestine à l'été 2014 (relire ici notre article) ? Il avait dégénéré au bout de deux heures dans un quartier de Barbès transformé en souricière, théâtre de guérilla urbaine, entre CRS et jets de pierres... « Que veut le gouvernement ? Des morts ? » s'interroge Éric Beynel de Solidaires.

L'intersyndicale n'a pas tardé à répondre au courrier du ministre de l'intérieur. Ce lundi en début de soirée, une réponse à quatorze mains lui a été adressée, occasion de lui rappeler qu'elles sont sept organisations syndicales à être engagées dans un mouvement unitaire que l'exécutif veut réduire à un face-à-face entre lui et la CGT). Elle dénonce « une remise en cause d'un droit fondamental, la liberté de manifester », « un semblant d'alternative inacceptable » qui constitue un danger « pour la sécurité de nos

militants ». « Lors des dernières manifestations, il ne vous aura pas échappé que c'est dans les lieux d'arrivée des manifestations que les tensions ont été le plus vives. Les "casseurs" n'étant pas stoppés dans leur progression, ils se retrouvent face aux forces de l'ordre et à notre service d'ordre au point d'arrivée. Nous avons tous pu constater que les échauffourées les plus graves ont eu lieu à ce moment-là », rappelle l'intersyndicale qui réfute l'affirmation selon laquelle certains militants syndicaux auraient délibérément agressé des forces de l'ordre.

Questions sur une interdiction

L'intersyndicale, qui demande aux services de Cazeneuve de lui fournir « un parcours de A à B sécurisable » puisque celui entre Bastille et Nation, délibérément court, ne lui convient pas, entend bien maintenir son défilé jeudi 23 juin. Quitte à braver l'interdiction, car il ne fait aucun doute que la manifestation, si elle est maintenue, sera interdite par la préfecture de police. « À défaut d'accord, la préfecture de police avise, dans un courrier, les organisateurs qu'elle sera dans l'obligation d'interdire par arrêté la tenue de la manifestation sur l'itinéraire déclaré », a prévenu la préfecture de police ce lundi dans les médias. Elle peut, selon le décret-loi du 23 octobre 1935, interdire une manifestation, pour une seule raison : le trouble à l'ordre public.

Une telle décision est néanmoins rarissime, surtout pour des mouvements sociaux, le Conseil d'État contestant régulièrement la légalité du procédé. La prolongation de l'état d'urgence a cependant permis d'élargir considérablement le cadre d'une telle interdiction. Ainsi, lors de la COP21 en novembre 2015, les rassemblements de militants en marge ont été interdits, en raison du double impératif de la menace terroriste et de la sécurisation du forum de Paris et de son aréopage de chefs d'État. Plus récemment, des manifestations à Nantes et à Rennes, théâtres de violents affrontements, ont été interdites, mais elles n'émanaient pas des grandes centrales syndicales.

Ce serait la première fois en France sous la Ve République que de grandes organisations syndicales braveraient l'interdiction qui leur serait faite de manifester, qui plus est sous un gouvernement réputé « de gauche » et proche des syndicats. L'intersyndicale le laisse entendre depuis la semaine dernière et les premières menaces du gouvernement de bafouer le droit de

manifester « au nom de la sécurité des biens et des personnes ». Le premier ministre avait passé son week-end à mettre en garde les syndicats, notamment dans Le Journal du dimanche où il mélangeait tout, l'Euro, la lutte contre le terrorisme, l'assassinat d'un couple de policiers revendiqué par l'État islamique, et déclarait : « Compte tenu de la situation, des violences qui ont eu lieu, de l'attentat odieux contre le couple de policiers mais aussi de la tenue de l'Euro, les organisateurs devraient annuler eux-mêmes ces rassemblements. C'est du bon sens ! »

Enlisé dans un conflit interminable depuis quatre mois, que soutient une majorité de la population malgré la violence des campagnes de désinformation, conforté dans sa dérive autoritaire par un état d'urgence qu'il ne cesse de prolonger, le gouvernement a choisi la stratégie de la tension et du pourrissement.

Tout en faisant mine d'envoyer la ministre du travail, Myriam El Khomri, renouer le fil d'un dialogue rompu avec les opposants les plus virulents à sa réforme, notamment la CGT.

« Après avoir essayé tous les stratagèmes pour nous rendre illégitimes – les inondations, l'Euro, l'enfant orphelin du couple de policiers abattu... –, il sort la dernière arme antidémocratique, l'interdiction de manifester », constate Eric Beynel de Solidaires. « Le gouvernement est dans la provocation maximale et confirme sa volonté de pénaliser le mouvement social », renchérit Florian Borg, du syndicat des avocats de France (SAF).

« Si la manifestation est interdite et que les organisations syndicales en viennent à enfreindre cette mesure, leurs secrétaires généraux risquent les bancs de la correctionnelle, six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende (les participants, s'ils n'obtempèrent pas aux sommations de dispersion des forces de police, une amende de 11 euros, montant d'une contravention de première classe).



Monsieur Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau - 75008 PARIS

Montreuil, le 20 juin 2016

Monsieur le Ministre,

Nous venons de prendre connaissance de votre courrier daté du 20 juin nous demandant de renoncer à la tenue de la manifestation prévue ce jeudi 23 juin.

Cette manifestation déclarée à la Préfecture de police par courrier daté du 16 juin devait se tenir de la place de la Bastille à la place de la Nation.

Vous nous avez proposé d'étudier l'alternative consistant à renoncer à ce parcours au profit d'un rassemblement statique.

Or, ceci est une remise en cause d'un droit fondamental, la liberté de manifester puisque votre proposition ne constitue par une réelle alternative. En effet, nul doute qu'un tel rassemblement serait beaucoup plus dangereux pour la sécurité de nos militants.

En effet, lors des dernières manifestations, il ne vous aura pas échappé que c'est dans les lieux d'arrivée des manifestations que les tensions ont été les plus vives. Les « casseurs » n'étant pas stoppé dans leur progression, ils se retrouvent face aux forces de l'ordre et à notre service d'ordre au point d'arrivée. Nous avons tous pu constater que les échauffourées les plus graves ont eu lieu à ce moment-là.

Nous réfutons d'ailleurs l'affirmation contenue dans votre courrier selon laquelle certains militants syndicaux auraient délibérément agressé des forces de l'ordre.

Ce semblant d'alternative n'est pas acceptable. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de nous faire une nouvelle proposition de manifestation garantissant la sécurité de tous.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Même la CFDT, allié du gouvernement à la position de plus en plus inconfortable, condamne une potentielle interdiction de manifester. « Ce n'est pas du tout souhaitable », a réagi dans un entretien aux Échos Laurent Berger, le numéro un de la CFDT. Pour deux raisons : « La première, qui est la raison de fond, qui tient à ma conviction, c'est qu'il faut donner la possibilité à chacun de manifester dans de bonnes conditions, à condition évidemment qu'en termes de sécurité ce soit tenable.

Là, ces manifestations (contre la loi travail – ndlr), elles peuvent se tenir, je ne vois pas de problème. La deuxième raison, c'est que je n'ai pas tellement envie qu'on victimise la CGT.» François Hommeril, le nouveau président du

Syndicat de l'encadrement, qui a rejoint le camp des opposants fermes et définitifs à la réforme du code du travail, sans pour autant descendre dans la rue, ne comprend plus l'attitude du gouvernement : « Sa ligne devient illisible et plus très responsable. Son devoir n'est pas d'interdire les manifestations mais d'écouter, d'entendre les responsables des organisations syndicales qui ont fait des propositions pour mettre un terme à ce conflit. »

Il trouve l'exécutif « culotté » : « Deux syndicats de police majoritaires – Alliance (affilié à la CFE-CGC, à droite) et FO – expliquent que les ordres tardent étonnamment à arriver aux forces sur le terrain au moment où les casseurs entrent en scène et le gouvernement veut interdire les

manifestations au nom du maintien de l'ordre alors qu'il ne met pas les moyens efficaces de commandement pour garantir la sécurité dans les manifestations ?! » « La préfecture et le ministère savaient que des groupuscules venus d'un peu partout en France allaient monter, pourquoi ils n'ont rien fait ? Et ça fait trois mois qu'ils savent qu'il y a des problèmes dans les manifestations, et ils n'agissent pas en conséquence. À titre de comparaison, on a arrêté les hooligans après les heurts à Marseille en moins de 48 heures. », rappelait au lendemain des débordements du 14 juin Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT.

mediapart.fr

V) En France, la pollution de l'air tue (presque) autant que l'alcool

latribune.fr



Ces décès causés par la pollution de l'air représentent 9% de la mortalité en France continentale. (Crédits : Reuters)

Après le tabac et l'alcool, la pollution de l'air due aux particules fines est responsable de 48.000 décès chaque année en France, dont plus de 34.000 seraient évitables, selon une nouvelle étude rendue publique mardi.

LAPRESSEENREVUE.EU

Le poids sanitaire de la pollution de l'air liée aux activités humaines (transports, industrie, chauffage avec des énergies fossiles comme le fuel, agriculture..), estimée à 48.000 décès par an, correspond à 9% de la mortalité en France continentale, selon l'étude d'impact de Santé Publique France (agence issue de la fusion de l'Institut de veille sanitaire avec d'autres organismes, ndlr).

"Le fardeau de la pollution de l'air se situe au troisième rang, derrière celui du tabac (78.000 morts) et de l'alcool (49.000 morts)", souligne le Pr François Bourdillon, directeur général de cet organisme public.

34.000 décès évitables

Cette pollution représente "une perte d'espérance de vie pour une personne âgée de 30 ans pouvant dépasser deux ans", selon l'étude confirmant son rôle important sur la mortalité. Si la perte d'espérance de vie est, en moyenne, plus élevée dans les grandes villes (15 mois ou plus), elle n'épargne pas les zones rurales (9 mois).

L'amélioration de la qualité de l'air permettrait des bénéfices importants, selon les scénarios envisagés dans ce travail. Ainsi, plus de 34.000 décès seraient évitables chaque année, si l'ensemble des communes de France continentale réussissait à atteindre les niveaux de particules fines des 5% des communes équivalentes (taille de population) les moins polluées. Les personnes de 30 ans gagneraient en moyenne 9 mois d'espérance de vie, ajoute Mathilde Pascal, épidémiologiste de Santé Publique France. Ce gain dépasserait un an dans les zones les plus polluées (19,6 millions d'habitants).

L'exposition chronique plus nocive que les pics de pollution

Les chiffres de mortalité de cette nouvelle étude, sont du "même ordre de grandeur et confirment" les résultats précédents, sans qu'on puisse parler d'augmentation, selon Sylvia Médina, coordonnatrice du programme Air Santé. L'étude française confirme ainsi l'étude européenne Cafe (Clean air for Europe) de 2000 qui estimait à plus de 40.000 le nombre de décès liés à la pollution en France.

Les niveaux de pollutions (de PM 2,5) ont été estimés dans 36.219 communes, rassemblant 61,6 millions d'habitants, pour les années 2007-2008 (hors Corse et Outre-mer). Les particules fines de

diamètre inférieur à 2,5 micromètres (PM 2,5 prises) servent de "traceur ou indicateur de la qualité de l'air". Les pics de pollution pèsent moins sur la santé que l'exposition chronique, souligne l'étude.

(Avec AFP)

LA
TRIBUNE

VI) Économie sociale et solidaire. Vers plus de coopération

Stéphane Guérard



Selon le Comité économique et social européen, l'Union européenne comptait en 2010 plus de 200 000 coopératives.
Photo : Sébastien Godefroy

Un mini-sommet européen de l'ESS s'est tenu vendredi à Paris, avec la volonté de développer davantage ce secteur en Europe.

Économie sociale et solidaire (ESS) en France ou au Luxembourg, troisième secteur en Italie, économie sociale en Allemagne ou « charity » en Angleterre. L'Union européenne ne manque pas de structures ni d'expériences de l'ESS. Encore faut-il que ce monde bigarré parle le même langage pour développer ce secteur qui se distingue de l'économie capitaliste par sa quasi non-lucrativité et les principes démocratiques de ses modes de fonctionnement. C'est ce que tentent de réaliser une dizaine de gouvernements

parmi les Vingt-Huit de l'UE. Vendredi, à l'occasion du lancement de l'appel à des projets transfrontaliers, « Scale me up », des représentants d'Allemagne, du Luxembourg, de Grèce, d'Italie, de Chypre, de Slovaquie, de la Commission européenne, se sont réunis à Paris à l'invitation de Martine Pinville, secrétaire d'État au Commerce, à l'Artisanat et à l'ESS, avec l'espoir que cette « dynamique » donne naissance à une coopération renforcée.

On est encore loin de ce cadre formel reconnu par les traités européens qui permet à des membres de l'UE de mettre en place des politiques communes pour peu qu'ils représentent un tiers des Vingt-Huit. Non pas que l'économie sociale pèse peu. Selon le Comité économique et social européen, l'Union européenne comptait en 2010 plus de 200 000 coopératives (4,7 millions de travailleurs). Les mutuelles de santé couvraient plus de 12 millions de personnes. Quant aux associations, fortes de leurs huit millions de salariés, elles représentaient en 2010 plus de 4 % du PIB de l'UE. Et tous ces secteurs ont plutôt mieux résisté à la crise que ceux de l'économie dite classique.

Mais l'ESS, très développée dans les pays du Sud, quasi absente dans ceux de l'Est, recouvre des réalités si différentes d'un pays à l'autre qu'il est compliqué de trouver un langage commun. Vendredi, c'est le projet économique porté par l'ESS qui semblait faire œuvre de ciment commun, plus que le mot solidaire. « Nos pays sont riches de leurs diversités. Mais nous parlons bien d'économie sociale. On dépasse nos différences pour développer cet esprit et pour mettre en place des politiques européennes en faveur de l'économie sociale », a souligné Martine Pinville. « L'ESS est un modèle économique à part entière, surtout dans la période actuelle de crise économique, de chômage et de transformations technologiques. Si nous parvenons avec ce petit groupe, et avec l'aide de la Commission, à donner plus de solidité à l'économie sociale, nous adresserons un signal de solidarité au sein de l'UE », a abondé Nicolas Schmit, ministre luxembourgeois au Travail et à l'ESS.

« Il faut un fort leadership politique au niveau des pays »

Les besoins et les aspirations sont là. Jusqu'alors dépourvue d'ESS, la Slovaquie, représentée vendredi à Paris, espère que ce secteur pèsera dans dix ans 7 % de son PIB. En Grèce, les

nombreuses structures associatives et coopératives sont en première ligne pour combattre la crise. « L'Europe doit mettre en place des ressources humaines et financières qui permettent de faire émerger des coopérations et des expérimentations sur le terrain », a demandé Rania Antonopoulos, ministre déléguée au Travail et à la Solidarité sociale. Très sollicité vendredi, le représentant de la Commission a répondu qu'« il faut un fort leadership politique au niveau des pays » pour que les financements et règlements suivent. Signe que l'ESS ne fait pas encore le poids à Bruxelles.

l'Humanité.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

**A Suivre...
La Presse en Revue**

Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est heureuse de souhaiter un joyeux anniversaire à votre blog La Presse en Revue...

4 ans ça se fête !
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

L'équipe OverBlog

www.overblog.com

LAPRESSEENREVUE.EU